

Rapport d'Activité 2017



La Fédération des Espaces pour la Santé des Jeunes (FESJ) bénéficie d'une reconnaissance officielle des institutions en charge des politiques de la jeunesse.

Elle rencontre chaque année les cabinets ministériels et travaille avec l'appui financier de la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA).

L'année 2016 a été marquée par l'arrêt de financement de la Direction Générale de la Cohésion Sociale, aboutissant au licenciement économique de notre unique salariée, coordinatrice, en début d'année 2017.

La FESJ, dont le siège est basé à Marseille, bénéficie également d'un soutien particulier du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, qui accorde une grande importance à la santé des jeunes sur son territoire.

La FESJ bénéficie également du soutien fidèle de la Fondation JM. Bruneau, sous l'Égide de la Fondation de France.

Grâce à cette reconnaissance officielle, la FESJ peut représenter, au niveau national, les Espaces Santé Jeunes et autres dispositifs apparentés, qui œuvrent en faveur de **l'accès aux droits et à la santé des jeunes dans une démarche de santé globale.**



SOMMAIRE

4 Rapport moral

5 Fédération des Espaces pour la Santé des Jeunes – Repères

- 5 Dates clés
- 6 Nos principes, nos valeurs et les textes internationaux de référence
- 7 Cinq missions réaffirmées
- 8 Adhérents : Espaces Santé Jeunes et Espaces pour la Santé des Jeunes
- 8 Conseil d'Administration et Bureau
- 9 Coordination de la FESJ
- 9 Pôle de volontaires en Service Civique

10 Projet associatif

10 Renforcer le maillage territorial

- 10 Annuaire des adhérents FESJ
- 11 Prospection et adhésion de nouveaux adhérents
- 11 Les Rencontres de la FESJ

12 Observer, proposer et dégager des perspectives pour les pouvoirs publics

- 12 Représentations auprès des instances publiques et associatives
- 14 Renforcer les partenariats existants et développer de nouveaux partenariats

15 Sensibiliser les jeunes, les professionnels et le grand public sur les enjeux liés à la santé des jeunes

- 15 La Quinzaine de la Santé des Jeunes 2017
- 16 Outils et support de communication
- 17 Carto Santé Jeunes

18 Perspectives 2018

20 Annexes

- Liste des membres du Conseil d'Administration FESJ 2017
- Liste des adhérents FESJ 2017

RAPPORT MORAL

Vincent Persuanne – Président

Chers Espaces Santé Jeunes, chers adhérents,

L'année 2017 a été pour la Fédération des Espaces Santé Jeunes une période particulièrement difficile, située dans un contexte de perte de financements, de licenciement économique de l'unique salariée de l'association et d'un renouvellement de son bureau et de son conseil d'administration.

Lorsqu'en septembre de cette même année Anne Merlin-Calzia, Emilie Jouanneau et moi-même nous proposons d'investir le nouveau bureau de la FESJ, nous agissions avant tout dans l'idée de maintenir à flots une fédération indépendante dont nous partageons les valeurs humanistes. La FESJ (ou les ESJ) n'est soumise à aucun cahier des charges : c'est à la fois ce qui limite le soutien institutionnel mais qui lui permet de prendre librement et collégalement les orientations qu'elle souhaite.

Nous avons également dans l'idée que défendre les Espaces Santé Jeunes permet de maintenir sur nos territoires d'actions une offre spécifique, différenciée et complémentaire à d'autres dispositifs existants (PAEJ, MDA, etc.).

Nous savions pertinemment que tout ne serait pas rose, qu'il faudrait revoir un certain nombre d'objectifs à la baisse et que, malgré cela, nous rencontrerions de nouvelles difficultés.

De ce fait, l'année 2017 a été une année de transmission, de réflexion, de maintien et de recentrage de nos axes de travail. L'ensemble des membres du conseil d'administration s'est ainsi partagé bénévolement les tâches qui étaient auparavant attribuées à notre coordinatrice. Je les remercie donc pour leur disponibilité et pour leur investissement, qui aura permis d'aborder l'année 2018 avec un peu plus de sérénité.

Je tiens également à vous remercier, vous, adhérents de la FESJ, pour votre soutien infaillible. Chaque année, votre adhésion à la fédération nous permet de maintenir la visibilité de vos dispositifs. Chaque année, vos cotisations nous permettent de mettre en œuvre une activité les défendant. Tout n'est pas toujours observable ou palpable, mais nos efforts sont réels et sincères. Enfin, votre soutien nous laisse penser qu'il est possible de concevoir une Fédération des Espaces Santé Jeunes stabilisée et capable de se redévelopper, sans pour autant perdre ses valeurs ou son indépendance.

Pour ce faire, nous travaillons à la recherche de financements dans l'objectif de pouvoir de nouveau recruter. Par ailleurs nous commençons à mettre à jour la Cartosantéjeunes car elle représente un outil unique pour l'ensemble des dispositifs de promotion de la santé des jeunes et donc un atout réel auprès des pouvoirs publics concernant notre fédération. Je terminerai en vous rappelant que le FESJ continue chaque année de recruter des volontaires en services civiques qui permettent aux ESJ concernés d'encourager la participation des jeunes aux différentes actions et événements menés, et ainsi de promouvoir ces actions.

La présente assemblée générale se déroulant exceptionnellement très tardivement, je vous proposerai durant le premier semestre 2019 l'assemblée générale qui retracera l'ensemble de l'année 2018.

Vincent Persuanne
Président de la Fédération des Espaces pour la Santé des Jeunes

LA FEDERATION DES ESPACES POUR LA SANTE DES JEUNES

Repères

La Fédération des Espaces pour la Santé des Jeunes (FESJ) est un **réseau de structures** engagées dans l'amélioration de l'accès aux droits et à la santé des jeunes, de 11 à 25 ans. La FESJ, dont les fondements s'appuient sur la **promotion de la santé**, positionne la jeunesse et son entourage au centre de ses préoccupations.

Fondée sur une **approche humaniste**, organisée autour des valeurs de mixité, de laïcité, et de solidarité, la FESJ s'appuie sur les principes d'interdisciplinarité, de respect et de non jugement, pour accompagner les jeunes dans leur singularité. Elle **mobilise** les réseaux institutionnels et elle **participe aux politiques publiques** en faveur des jeunes et de leurs familles, en étant **force de proposition** d'actions, de créations, de projets et de recherches.

DATES CLES

1997-2003

- La Fondation de France lance son programme "**Santé des jeunes**". Ce programme contribue à la création de **lieux d'information, d'écoute, d'évaluation et d'orientation** pour faciliter l'accès des jeunes aux services de soins et les sensibiliser à leur propre santé.

2003

- La Fondation de France renforce son action par des appels à projet qui permettent la création d'une trentaine de lieux d'accueil dédiés aux jeunes : les «**Espace Santé Jeunes**» (ESJ).

24 mai 2004

- «**Les Espaces Santé Jeunes, spécificité et pertinence des pratiques professionnelles**», (étude du Dr Ketty Gilloux - Gres Médiation Santé) reconnaît la spécificité et la qualité des pratiques professionnelles des ESJ.
- La **Fédération des Espaces Santé Jeunes (FESJ)** est créée sur la base d'une volonté commune de se rassembler en un réseau représentatif de l'**identité** et des **valeurs** des ESJ, **d'échanger sur nos pratiques** et de **capitaliser un savoir-faire**.

2009-2011

- La FESJ s'associe aux associations nationales des Points Accueil Ecoute Jeunes (ANPAEJ) et des Maisons des Adolescents (ANMDA) pour faire entendre notre **volonté commune de défendre les politiques en faveur de la jeunesse**, et particulièrement de la jeunesse en grande fragilité, dans un contexte de réorganisation des crédits d'Etat.
- La FESJ reçoit l'**agrément national de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire**.

2012

- La FESJ s'engage au côté de huit organisations afin de défendre un **Manifeste pour une politique de santé en faveur des jeunes**, grâce à l'initiative de la Société Française pour la Santé de l'Adolescent (SFSA).
- La FESJ participe à la **Concertation nationale « Refondons l'École de la République »**, lancée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

2013

- La FESJ a initié la première édition d'une **Journée annuelle en faveur de la santé des jeunes**.
- La FESJ développe le site **www.cartosantejeunes.org** qui recense, sur le territoire national, 307 lieux d'accueil, d'écoute et de consultations pour les jeunes, ainsi que les sites spécialisés sur la santé et les services thématiques d'aide à distance.

2014

- La FESJ **renforce les collaborations entre les ESJ**, favorise l'**échange de pratiques professionnelles** et **revisite son projet associatif** grâce au Dispositif Local d'accompagnement.
- La FESJ réalise la 2ème édition de la Journée de la Santé des Jeunes

2015

- Après avoir revisité son projet associatif en 2014, 2015 est l'année de la **mise en oeuvre du nouveau projet associatif**.
- La FESJ renforce la **capitalisation autour des actions** des adhérents et des partenaires ("Volontaires en mission !"), et **diversifie ses outils de communication** (réseaux sociaux, sites).
- La Journée de la Santé des Jeunes devient la **Quinzaine de la Santé des Jeunes**, avec pour thème la **participation des jeunes**, thématique forte de l'année 2015 pour la FESJ avec le recrutement de **deux volontaires en Service Civique**.
- La FESJ **renforce la vie du réseau**, les collaborations entre les ESJ (création d'un annuaire), favorise l'échange de pratiques professionnelles (journée nationale, Gazette), et **rencontre régulièrement les Ministères et partenaires**.
- L'Observatoire de la Santé des Jeunes est lancé grâce à l'étude **Zoom 2014**.

2017

- La FESJ **change de gouvernance** et modifie son conseil d'administration.
- La FESJ intègre le **Conseil des Partenaires**, composé de sept instances nationales oeuvrant pour la promotion de la santé des jeunes, dans le but d'interpeler les pouvoirs publics sur l'importance de la prévention auprès de ce public.

LA FESJ, NOS PRINCIPES

La FESJ soutient les Espaces pour la Santé des Jeunes qui adoptent les principes suivants :

- ✓ Proposer un accueil **gratuit**, respectueux de l'**anonymat** et de la **confidentialité** aux jeunes de 11 à 25 ans;
- ✓ **S'interdire tout jugement** sur les comportements des jeunes et des adultes accueillis ;
- ✓ Susciter la **libre adhésion** pour toute démarche concernant les personnes accueillies.
- ✓ **Favoriser l'accompagnement** de chaque personne accueillie dans la prise en charge de sa santé ;
- ✓ Proposer un **accueil interdisciplinaire** pour garantir un **accompagnement global**.

LA FESJ, NOS VALEURS



LA FESJ, LES TEXTES INTERNATIONAUX DE REFERENCE

La conception de la santé telle que définie par l'OMS : « la santé est un état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. » (1946) ;

La convention internationale des droits de l'enfant et de l'adolescent. (1989) : reconnaître et protéger les droits spécifiques des enfants. L'enfant, étant défini comme un être humain âgé de moins de 18 ans, qui a le droit d'être protégé, nourri, soigné, éduqué, de s'exprimer, d'avoir des loisirs...



La promotion de la santé selon la Charte d'Ottawa, (1991) ; créer les conditions environnementales, sociales, économiques, culturelles et politiques globales qui favorisent l'amélioration de la santé.

- ✓ Renforcer l'action communautaire (fortifier la démocratie participative, renforcer les réseaux d'entraide) ;
- ✓ Développer les aptitudes personnelles ;
- ✓ Etablir des politiques de santé saines (investir dans la santé, développer de nouveaux modes de gouvernance) ;
- ✓ Réorienter les services de santé vers une approche globale.



Les lois de la République Française et l'attachement aux Droits de l'Homme, aux principes de Liberté, d'Egalité, de Fraternité et de Laïcité.

La FESJ aspire à une ouverture vers les dispositifs pour la santé des jeunes.

Afin d'améliorer notre représentativité et de faciliter l'accès aux jeunes à des structures labellisées, garantissant une qualité d'accueil, la FESJ ouvre ses adhésions à l'ensemble des Espaces pour la Santé des Jeunes dont les missions et valeurs correspondent à notre charte.

CINQ MISSIONS REAFFIRMEES

La Fédération des Espaces pour la Santé des Jeunes, au travers de son nouveau Projet Associatif, réaffirme cinq missions principales.

Soutenir les Espaces pour la Santé des Jeunes qui adoptent les principes suivants

- Proposer un accueil **gratuit**, respectueux de l'**anonymat** et de la **confidentialité** aux jeunes de 11 à 25 ans
- **S'interdire tout jugement** sur les comportements des jeunes et des adultes accueillis
- Susciter la **libre adhésion** pour l'ensemble des démarches qui concernent les personnes accueillies
- **Favoriser l'accompagnement** de chaque personne accueillie dans la prise en charge de santé
- Proposer un **accueil interdisciplinaire** pour garantir un **accompagnement global**

Renforcer le maillage territorial

- Développer notre **champ d'intervention territorial** pour que les publics gardent un **choix d'entrée varié** et une diversité de réponses
- Renforcer les **collaborations** entre les Espaces pour la Santé des Jeunes pour offrir une **meilleure prise en charge** des jeunes
- Développer la **complémentarité** entre les dispositifs au niveau national pour **faciliter les collaborations** de terrain

Observer, proposer et dégager des perspectives pour les pouvoirs publics

- **Faire valoir la place des Espaces pour la Santé des Jeunes**, leur spécificité et leur légitimité dans le système de santé
- **Participer à l'évolution des politiques de santé publique** en faveur des jeunes et de leurs familles, par des actions de plaidoyer
- **Proposer des modalités d'action innovantes**, à fort potentiel d'essai
- **Avoir une fonction d'Observatoire** des problématiques des jeunes et de leur famille, au niveau local et national

Capitaliser autour des savoir-faire et valoriser les actions

- **Renforcer l'expertise des membres de la FESJ**, au travers de journées nationales d'échanges de pratiques professionnelles, de journées thématiques sur la santé des jeunes, et d'outils de communication variés
- **Former les professionnels** à la spécificité de l'accompagnement d'un public en constante évolution
- **Rendre lisible les métiers en ESJ** vis-à-vis des partenaires, des financeurs et des politiques, pour que les ESJ soient identifiés comme structures ressources

Sensibiliser les jeunes, les professionnels et le grand public sur les enjeux liés à la santé des jeunes

- **Communiquer sur nos positionnements institutionnels**, face à l'actualité et/ou face aux évolutions sociétales (réseaux sociaux, communiqués de presse, relation presse)
- **Développer la visibilité et l'accessibilité des lieux d'accueil** pour les jeunes et leur famille
- **Communiquer sur nos actions**

La FESJ est au service de ses adhérents !

En 2017, elle regroupe et représente 32 Espaces Santé Jeunes sur le territoire national.

Les ESPACES SANTÉ JEUNES ont été créés afin de proposer une prise en charge globale, individualisée et adaptée aux besoins des jeunes (11-25 ans).

Les ESJ proposent un cadre d'intervention spécifique, avec une grande souplesse de fonctionnement pour garantir un **accueil inconditionnel, gratuit, confidentiel, avec ou sans rendez-vous**. Les professionnels des ESJ animent également des actions collectives, avec pour objectif « **d'aller vers les jeunes, pour les faire venir** » et être identifiés comme structures ressources.

Les ESJ sont des « **observatoires locaux** » de la santé des adolescents et des jeunes adultes, de par leur implantation dans chacun des territoires et leur place dans le réseau de professionnels et de par l'hétérogénéité du public reçu.

Les missions, objectifs et méthodes des Espaces pour la Santé des Jeunes :

- Faciliter l'accès des jeunes aux services de prévention et de soin;
- Informer, sensibiliser et accompagner les jeunes par des consultations de prévention et des actions collectives ;
- Repérer précocement les situations nécessitant une orientation vers des structures spécialisées ;
- Proposer un soutien à la parentalité et un accompagnement pour les parents et familles en difficultés ;
- Favoriser la prise en compte par les jeunes de leur propre santé, dans ses aspects **somatiques, psychologiques et socio-éducatifs** ;
- Développer le **travail en réseau local** (professionnels de la santé, du travail social, de l'éducation, de la justice et de l'insertion) pour une meilleure prise en compte des problématiques vécues par les jeunes ;
- Proposer des actions et des **formations** pour les professionnels en charge de la jeunesse.

Les ESJ sont composés d'une équipe pluridisciplinaire :

L'**interdisciplinarité** est un principe fondamental dans les ESJ. Les professionnels prennent en compte la santé des jeunes accueillis, de manière globale.

Les **postes de coordination ou de responsable d'ESJ** sont assurés par des professionnels qui ont une double fonction. En l'occurrence, ils sont majoritairement psychologues, médecin ou travailleurs sociaux.

Les **postes administratifs** (direction, coordination) sont essentiels pour le développement de la structure, l'animation des partenariats et le développement d'un plaidoyer à destination des pouvoirs publics sur la santé des jeunes.

Les ESJ bénéficient de compétences médicales ; selon les structures, on y trouve des médecins généralistes, infirmiers, pédiatres, gynécologues, diététiciens, dentiste, etc. Ces **professionnels de santé** proposent des consultations qui sont plus de l'ordre de la prévention et de la promotion de la santé, et de l'orientation vers le droit commun.

Les **travailleurs sociaux** travaillent essentiellement sur l'accès aux droits des jeunes. Ils ont un rôle important d'accompagnement des jeunes vers les structures de droit commun. Les professionnels regroupés dans la catégorie « autres » sont des professionnels qui ont des **compétences complémentaires** telles que la socio-esthétique, la thérapie familiale, la médiation relationnelle, l'art thérapie, etc

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

La FESJ est administrée par un **Conseil d'Administration**, qui s'engage à participer aux travaux de l'association, dans le respect des valeurs définies dans le projet associatif. Le 24 mars 2015, un nouveau Conseil d'Administration a été élu en Assemblée Générale Ordinaire. **Le conseil d'administration a la responsabilité de la stratégie politique de l'association.**

Le **Conseil d'Administration est formé de 12 membres**, présidé par Vincent Persuane (responsable ESJ Nanterre) depuis 2017, secondé par une vice-présidente, Emilie Jouanneau (responsable Service Prévention Santé de Nanterre), d'une trésorière, Anne Merlin-Calzia (directrice Mission Locale Cœur Hérault) et trésorière-adjointe, Véréna Sabatino (directrice ESJ Aubagne)

Conseil d'Administration Modifié le 13 septembre 2017

BUREAU

Vincent Persuane, Président – ESJ Nanterre
Emilie Jouanneau, Vice-Présidente – Service Prévention Nanterre
Anne Merlin-Calzia, trésorière – Mission Locale Cœur Hérault
Véréna Sabatino, trésorière adjointe – ESJ Aubagne

ADMINISTRATEURS-TRICES

Liliane Durocher – ESJ Neuilly
Virginie Lebailly – ESJ La Ciotat
Cyril Michaud – Santé & CCAS Asnières
Anne Puelinckx – ESJ Bassin Cannois
Nathalie Spiteri – ESJ Gennevilliers
Emilie Touchot – ESJ Marseille
Xavier Vanderplancke – ESJ Lyon
Valérie Verdier – ESJ Tours Xavier

L'arrêt du financement de la DGCS et à la non obtention des financements des fondations GSK et fondation de France ayant abouti au licenciement économique de notre coordinatrice et unique salariée de l'association en décembre 2016, la coordination de la Fédération s'est répartie de manière bénévole entre les membres du bureau et du Conseil d'Administration.

Cette coordination bénévole intègre l'animation du réseau national des Espaces pour la Santé des Jeunes et les relations avec les partenaires associés pour les actions communes. Elle nécessite également la mise en œuvre et le développement des projets de la FESJ, garanti le suivi administratif et financier de l'association, de sa communication interne et externe (notamment auprès des pouvoirs publics ou sur les réseaux sociaux) et enfin l'accompagnement des volontaires en Service Civique. La perte du poste de coordinatrice a engendré de réelles difficultés à la FESJ : de réels soutiens financiers et l'embauche d'un nouveau salarié sont indispensables au bon fonctionnement de l'association.

POLE DE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

Un pôle de volontaires en Service Civique a été constitué en 2015 et a perduré depuis.

La FESJ a souhaité développer ce pôle de volontaires en recrutant de nouveaux volontaires, afin de renforcer sa démarche de prévention par les pairs, partagée sur le territoire national, et améliorer l'information et la sensibilisation des jeunes sur leur santé.

La FESJ a donc répondu à **l'appel à projet de la Fondation CNP et de l'Agence du Service Civique**, obtenant un financement lui permettant la création de son pôle de volontaires en Service Civique. **En 2017, quatre volontaires sont détachés dans les Espaces pour la Santé des Jeunes** qui se sont proposés et ont été motivés à développer des missions d'intérêt général pour ces jeunes.

Afin de garantir la cohérence et la pertinence globale de la mission du volontaire et de faire le lien entre le local et le national, le tutorat est assuré conjointement par un membre du conseil d'administration de la FESJ chargé de son organisation, Véréna Sabatino, et un référent dans chacun des ESJ.

Les volontaires, ont effectué leurs missions sur une durée de 8 mois, à raison de 24h par semaine, conformément aux principes et à la charte du service civique, œuvrant pour l'intérêt général.

Les objectifs du pôle de volontaires sont :

- **Favoriser la citoyenneté et l'expertise** des volontaires pour qu'ils deviennent des ambassadeurs santé auprès des jeunes vulnérables
- **Développer des modes d'intervention innovants**, valorisant la prévention par les pairs et développer de nouveaux outils de prévention pour lutter contre les inégalités sociales de santé
- **Sensibiliser les jeunes** les plus vulnérables à la prise en compte de leur santé physique, psychique, sociale
- **Informers les jeunes** sur les lieux d'accueil, d'écoute et de consultations santé qui leurs sont dédiés.

Ce projet est innovant par la **synergie entre les volontaires** qu'il a permis de créer sur le territoire national.

Les expériences des volontaires auprès des jeunes pourront être partagées et mutualisées afin de développer une méthodologie de **prévention par les pairs**, permettant d'atteindre les publics éloignés des canaux classiques et ainsi de **réduire les inégalités sociales de santé**. Les annonces ont été mises en ligne sur le site du service civique mais aussi par les ESJ recruteurs auprès de leurs partenaires locaux.

La FESJ a ainsi coordonné 4 volontaires sur une mission d'ambassadeur santé au sein d'ESJ : Aubagne, La Ciotat et deux volontaires à Tours.

Ambassadeur-drice Santé auprès des jeunes de 12 à 15 ans, pour promouvoir les lieux d'accueil, d'écoute, de prévention et d'accès au soin (Espace Santé Jeunes - ESJ), dans une démarche citoyenne et égalitaire, pour réduire les inégalités sociales de santé

En complément de leurs participations aux différentes instances nationales de la FESJ, c'est volontaires ont reçu une formation le 20 octobre 2017, leur permettant d'ajouter du contenu sur le site de la FESJ : www.fesj.org.

Les volontaires, par leur double posture de volontaire et de jeune, permettent la mise en place au sein de leurs structures de modes d'intervention innovants, notamment la prévention par les pairs. Ils participent à des actions de prévention, et se posent donc en ambassadeur santé auprès des jeunes. Par leur mission, ils développent une citoyenneté active, s'inscrivant dans une mission ayant pour objectif la réduction des inégalités sociales de santé.

PROJET ASSOCIATIF

OBJECTIFS

L'objectif global du projet associatif est de **favoriser l'accès à la santé et aux droits des jeunes et de leur entourage. Compte-tenu des difficultés rencontrées suite au licenciement économique de notre coordinatrice, la FESJ maintenu les objectifs du projet associatif entre les différents membres du conseil d'administration.**

Les objectifs stratégiques et opérationnels se déclinent en quatre parties :

- **Gouvernance et adhésion** : développer la représentation territoriale / structurer et développer la gouvernance
- **Partenariat et représentation** : développer les relations partenariales / développer la représentation
- **Communication, plaidoyer et pratiques des ESJ** : redéfinir notre stratégie de communication pour renforcer la lisibilité de nos actions / développer un plaidoyer à partir des constats de terrain / valoriser l'expertise et les savoir-faire des professionnels de la FESJ
- **Observatoire et participation des jeunes** : développer un observatoire de la santé des jeunes / développer la participation des jeunes

RENFORCER LE MAILLAGE TERRITORIAL

ANNUAIRE DES ADHERENTS FESJ

En 2017, la Fédération a procédé à la création d'un annuaire des adhérents et a veillé à l'actualiser en septembre 2017.

Cet annuaire des ESJ, par département, présente pour chaque adhérent :

- Fiche identité de la structure : nom, adresse, téléphone, e-mail, site, Facebook.
- Horaires : ouverture de la structure et ouverture au public
- Equipe : nom, poste, téléphone, e-mail

L'annuaire est actualisé chaque semestre.

Cet outil permet aux adhérents de contacter plus simplement les autres membres de la FESJ, mais aussi de cibler leurs recherches (ex : psychologue dans les Bouches-du-Rhône).

Par ce travail continu de liens avec nos adhérents il nous a été facile de transmettre les informations nécessaires à la DGCS et à nos partenaires de l'ANPAEJ pour la réactualisation de leur répertoire suite à la modification du cahier des charges des PAEJ. Cela a également été l'occasion pour la nouvelle gouvernance de se présenter et de prendre un premier contact avec les ESJ de France.

La FESJ est régulièrement sollicitée par des acteurs locaux (missions locales, associations, municipalités) qui souhaitent diversifier, développer ou créer leurs missions santé auprès des jeunes.

Contactée régulièrement tout au long de l'année par des villes ou institutions souhaitant créer un Espace pour la Santé des Jeunes, la FESJ les accompagne dans leur démarche et leur réflexion, permettant, par là même, de développer son maillage territorial. La FESJ délivre un accompagnement méthodologique aux structures qui souhaitent rejoindre la Fédération.

Etant donné la situation financière complexe et l'environnement politique en mutation il ne nous a pas été possible de développer cet axe de prospection. Malgré tout nous notons un attachement fort des adhérents à la Fédération car depuis des années toutes les adhésions sont renouvelées.

Lorsque des financements permettant de recruter à nouveau une coordinatrice seront trouvés, nous ferons de cette prospection de nouveaux adhérents un objectif prioritaire.

LES RENCONTRES DE LA FESJ

Les Journées Nationales de la FESJ sont des temps forts de rencontres, d'échanges et de décisions.

Pour chaque Journée Nationale, des thématiques spécifiques de travail sont proposées par le Conseil d'Administration en fonction de l'actualité et des besoins des ESJ. Ces réflexions permettent de créer des dynamiques, de penser des dispositifs, de faire évoluer les pratiques, de partager les spécificités de chacun et d'imaginer de nouvelles actions.

En 2017, 3 rencontres nationales de la FESJ ont été programmées.
Ces journées ont regroupé au total 46 personnes.

17 JANVIER 2017 – JOURNEE NATIONALE D'ECHANGE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES – 16 PERSONNES

Lieu : Nanterre

Suite à la perte de financements et au licenciement économique à venir quelques semaines suite à cette journée nationale, la thématique retenue fût de questionner les adhérents sur leurs attentes concernant la Fédération des Espaces Santé Jeunes. Il s'agissait là d'une instance participative qui a permis au conseil d'administration d'ensuite redéployer de nouveaux objectifs en prenant en compte des moyens limités.

C'est lors de cette journée qu'a été décidé :

- Le renouvellement à venir du bureau
- De faire de 2017 une « année blanche » pour la FESJ, propice à la réflexion concernant son projet associatif
- De réadapter les priorités de la FESJ en fonction de ses moyens

26 JUIN 2017 – ASSEMBLEE GENERALE ET JOURNEE NATIONALE – 15 PERSONNES

Lieu : Nanterre

L'assemblée générale qui s'est tenue le matin a présenté aux adhérents le rapport moral, le rapport d'activité ainsi que le bilan comptable de l'année 2016 pour ensuite aboutir au renouvellement du conseil d'administration de l'association.

Suite à ces modifications organisationnelles, l'après-midi a consisté à faire perdurer le travail entamé en janvier avec les adhérents dans le but de dégager pour le prochain conseil d'administration de septembre des pistes concrètes pour l'élaboration des nouveaux objectifs de la FESJ.

19 ET 20 OCTOBRE 2017 – JOURNEE NATIONALE ET FORMATION DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE – 15 PERSONNES

Lieu : Marseille

Le 19 octobre, en présence de représentants de l'Education Nationale et dans le cadre d'une journée nationale FESJ, a été abordée la question des parcours santé au sein des collèges et de leurs articulations avec les Espaces Santé Jeunes.

Le 20 octobre était proposé aux volontaires en services civiques une formation à l'administration du site www.fesj.org

OBSERVER, PROPOSER ET DEGAGER DES PERSPECTIVES POUR LES POUVOIRS PUBLICS

REPRESENTATIONS AUPRES DES INSTANCES PUBLIQUES ET ASSOCIATIVES

La FESJ veille à promouvoir une politique de santé en faveur des jeunes !

Nous allons à la rencontre des acteurs institutionnels, politiques et opérationnels, nationaux et locaux, pour faire remonter les problématiques qui traversent l'adolescence et défendre les bonnes pratiques développées par les acteurs de proximité.

Plusieurs acteurs institutionnels, politiques et opérationnels ont été rencontrés en 2016 :

LE COLLECTIF DES PARTENAIRES

En octobre 2017 se réunissait pour la première fois **un collectif des partenaires dans le but d'interpeller les pouvoirs publics sur l'importance de la prévention, notamment dans le cadre de la future Stratégie Nationale de Santé** qui sera lancée en janvier 2018.

Ce collectif a réuni autour d'une même cause les instances associatives nationales œuvrant pour la promotion de la santé des jeunes, se dénommant alors « Collectif national d'associations partenaires - Bien-être et santé des jeunes ».

Il est représenté par les associations suivantes :

- L'ANDMA (Association nationale des maisons des adolescents),
- L'ANPAEJ (Association Nationale des Points d'Accueil - Ecoute Jeunes),
- Le CNLAPS (Comité national de liaison des acteurs de la prévention spécialisée),
- L'EPE (Ecole des parents et des éducateurs) Ile de France,
- La Fédération Addiction,
- La FESJ (Fédération Espaces Santé Jeunes)
- La FNEPE (Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs)

A l'issue de cette rencontre a été actée la rédaction d'une tribune commune destinée à Mme Agnès Buzyn, ministre de la Santé et des Solidarités. Au-delà de cet écrit, il a également été prévu l'organisation d'une « journée des partenaires » au cours de l'année 2018, avec cette même ambition d'interpeller collectivement les pouvoirs publics sur l'importance d'intégrer la prévention au cœur de la politique santé à destination des jeunes.

Voici donc la tribune du collectif diffusée en novembre 2017 :

« Ne lâchons pas l'éducation !

Stratégie Nationale de Santé : Plaidoyer pour le bien-être des jeunes et la prévention... face aux risques de souffrances psychiques et sociales, d'errance, d'exclusions, d'addictions, de radicalisation...

Au moment où la Stratégie Nationale de Santé se discute, un collectif d'associations partenaires, l'ANMDA, l'ANPAEJ, le CNLAPS, l'EPE Ile-de-France, la Fédération Addiction, la FESJ et la FNEPE représentatives de dispositifs œuvrant à l'amélioration du bien-être des jeunes, se mobilise pour faire valoir l'importance et les intérêts de la prévention et de la promotion de la santé face à l'augmentation des signes de mal-être : souffrances psychiques et sociales, difficultés d'insertion scolaire, sociale et/ou professionnelle, addictions, errance de certains jeunes, radicalisation...

La prévention, inscrite depuis de nombreuses années à l'agenda du ministère de la santé, ne doit plus être la laissée-pour-compte des orientations budgétaires. Elle ne doit pas pour autant se substituer aux dispositifs d'aide et d'accompagnement nécessaire aux jeunes et aux familles, mais être intégrée pleinement à leurs missions.

Le plan gouvernemental Bien-être et santé des jeunes¹ en cours de réalisation, souhaite à ce titre « faire en sorte que le bien-être et la santé des adolescents et des jeunes adultes deviennent partie intégrante des politiques éducatives, des politiques d'accès aux soins, des politiques de soutien aux familles, des politiques de la jeunesse ».

Grâce à un accueil et un soutien actif à tous les jeunes, en population générale mais aussi en situation de précarité, de vulnérabilité, la prévention doit s'employer d'une part à promouvoir la santé et d'autre part à faciliter l'accès aux différents dispositifs de premier recours que représentent, entre autres, les associations signataires de ce texte. Certaines d'entre elles se réfèrent à des programmes éducatifs visant l'autodétermination du jeune, d'autres aux développements des compétences psycho-sociales (CPS) des jeunes etc. Ces actions ont l'avantage d'être généralistes, de prévenir un nombre significatif de conduites à risque et d'armer les jeunes contre les menaces de harcèlement et de manipulation. Ils sont aussi pertinents en matière d'éducation à la santé au sens large comme en atteste par exemple l'expertise collective de l'INSERM sur les « conduites addictives à l'adolescence » (p.33 et suiv.).

Mises en œuvre précocement, ces actions de prévention sont un investissement 1 Suite au rapport du même nom (Moro-Brison, novembre 2016) et présenté au Président de la République le 29 novembre 2016 pour que chaque jeune puisse par lui-même et pour lui-même faire face à bien des aléas de la vie et solliciter les aides dont il peut avoir besoin. Elles nécessitent un travail de réseau qui favorise l'interconnaissance des partenaires et la meilleure connaissance des dispositifs, supports à des parcours coordonnés des jeunes et des familles.

Le collectif de partenaires que nous représentons a su s'engager depuis plusieurs années dans une démarche de mobilisation inter-réseaux, responsable et concertée, sur le plan national mais aussi localement sur les territoires d'actions de nos différents dispositifs. Cette démarche encourage les partenaires à se former ensemble notamment auprès des instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (IREPS), puis à intervenir ensemble sur les thématiques du « prendre soin de soi ». Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé a réaffirmé à plusieurs reprises sa volonté d'inscrire la prévention dans les politiques publiques au niveau national. Nous nous efforcerons d'y contribuer dans le cadre de la future stratégie nationale de santé notamment par des propositions d'accompagnement et/ou de prises en charge coordonnées sur les territoires et par leur mise en œuvre concertée.

Nous appelons ainsi directement son attention pour que soient prises en compte ces attentes qui correspondent aux besoins des jeunes et des familles. »

Collectif national d'associations partenaires « Bien-être et santé des jeunes »

L'ANDMA (Association nationale des maisons des adolescents),

L'ANPAEJ (Association Nationale des Points d'Accueil - Ecoute Jeunes),

Le CNLAPS (Comité national de liaison des acteurs de la prévention spécialisée),

L'EPE (Ecole des parents et des éducateurs) Ile de France,

La Fédération Addiction,

La FESJ (Fédération Espaces Santé Jeunes)

La FNEPE (Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs)

ANPAEJ/ANMDA

De manière plus locale, un grand nombre de professionnels des ESJ sont partie prenante des instances départementales ou régionales de l'Association Nationale des Point Accueil Ecoute Jeunes ou de l'Association Nationale des Maisons des Adolescents, souvent en tant que délégué des Espaces Santé Jeunes. Ils participent ainsi à faire remonter dans ces instances les positionnements et les spécificités des Espaces santé Jeunes tout en renforçant les partenariats avec ces deux associations nationales.

FORUM REGIONAL SANTE JEUNES – ILE DE FRANCE

La FESJ a participé au forum régional pour la santé des jeunes le 13 novembre 2017, présidé par Mme Valérie Péresse, durant lequel a été présenté le rapport « Prévention Santé Jeunes » où 4 axes ont été déclinés :

- Vie affective et Sexuelle
- Hygiène de vie
- Bien-être
- Lutte contre les Addictions

Cette rencontre a également été l'occasion de lancer la campagne « tu m'aimes, tu me respectes » du centre Hubertine Auclerc.

Il est à noter que M. Jean Spiri, président du CRIPS Île-de-France, a mis en avant lors de son intervention publique l'originalité et l'importance des Espaces Santé Jeunes, souhaitant fortement que ces dispositifs s'étendent sur la région Île-de-France.

COMADO



La FESJ participe aux travaux et réflexions du COMADO, le Comité départemental de suivi et de coordination de la prise en charge des adolescents, présentant des troubles psychiatriques ou du comportement.

En 2016, 5 réunions ont été accueillies par les différents partenaires. **La FESJ est en charge de l'organisation du comité de pilotage du colloque « Adolescents incasable : travaillons ensemble » sur Aubagne le 29 novembre 2016.**

Cela a été l'occasion d'accueillir, 250 participants. Cette journée s'est organisée autour de 2 conférences plénières en matinée et 3 tables rondes sur la dynamique collaborative.

Créé en 2010 par l'ARS PACA et le CG 13, il regroupe de nombreuses institutions (représentants des secteurs psychiatrie infanto-juvéniles du département, des établissements hospitaliers publics et privés, des associations nationales ITEP et FESJ, du service de santé scolaire, de la DT PJJ et de la MDPH, du service d'hygiène et de santé publique de la Ville de Marseille). Il a pour but de favoriser la réflexion autour des projets départementaux concernant les adolescents présentant des troubles psychiatriques ou du comportement. Il a notamment permis de diffuser sur les sites de l'ARS PACA et du CG 13, en 2013, un annuaire des structures assurant des consultations de proximité pour les adolescents, dont les ESJ et les PAEJ du département sont partie prenante et complètent l'offre de services proposée par le droit commun CMP et CMPP du département. **En 2017, la FESJ a participé à 6 rencontres aboutissant à un colloque sur l'adolescence réalisé en partenariat avec l'ESJ d'Aubagne.**

CODEPS13

En 2016, avons proposé notre candidature au CA du CODEPS 13 par l'intermédiaire d'Emilie TOUCHOT et Verena SABATINO. Nous participons depuis aux assemblées générales de cette institution. **Pour l'année 2017, cela représente quatre rencontres.**

RENFOCER LES PARTENARIATS EXISTANTS - RENCONTRES LOCALES

En parallèle des journées nationales, se construisent plus localement des temps, formels ou non, d'échange de pratiques professionnelles.

Ces moments sont très prisés par les adhérents et répondent à des besoins réels exprimés

Comme il est inscrit dans le projet associatif, la FESJ souhaite « renforcer les collaborations entre les Espaces pour la Santé des Jeunes pour offrir une meilleure prise en charge des jeunes ».

Les ESJ des Hauts-de-Seine (92) se sont ainsi rencontrés en 2017 :

- Petit Déjeuner des Espaces Santé Jeunes du 92 le 19 septembre 2017 sur la thématique des collégiens exclus ou déscolarisés, notamment au travers des partenariats entre l'éducation nationale et les ESJ
- Rencontre le 20 décembre 2017 de tous les ESJ du département subventionnés par la DDCS pour évoquer le nouveau cahier des charges des PAEJ

SENSIBILISER LES JEUNES, LES PROFESSIONNELS ET LE GRAND PUBLIC SUR LES ENJEUX LIÉS À LA SANTÉ DES JEUNES

LA QUINZAINE DE LA SANTÉ DES JEUNES 2017

La Fédération des Espaces Santé Jeunes a pour mission de mobiliser les réseaux de professionnels des champs sanitaire, psychologique, social, juridique et culturel qui favorisent sous toutes leurs formes l'accès à la santé et à la citoyenneté des jeunes, dans le respect de leur déontologie et de leur éthique.

La Fédération des Espaces Santé Jeunes a organisé en 2013 la première édition des Journées de la Santé des Jeunes, renommées Quinzaine de la Santé des Jeunes et qui a eu lieu pour sa 5^{ème} édition, du 12 au 23 juin 2017.

Cet événement a pour objectif de promouvoir toutes les actions qui favorisent, sous toutes leurs formes, l'accès à la santé et aux droits des jeunes. Toutes les structures et tous les professionnels qui interviennent auprès des jeunes sont invités à participer, en organisant sur leur territoire une action, un événement autour de la santé des jeunes. Afin de faciliter l'organisation et de susciter l'adhésion du plus grand nombre, une période de quinze jours est chaque année déterminée.

QUINZAINE DE LA SANTÉ DES JEUNES
12-23 juin 2017

Par manque de moyens, nous n'avons pas pu recenser l'ensemble des actions ayant eu lieu sur le territoire

Les objectifs de la Quinzaine de la Santé des Jeunes :

Développer les initiatives individuelles et collectives pour la santé des jeunes

- Favoriser l'accès à la santé et à la citoyenneté des jeunes, dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle.

Sensibiliser les professionnels, les institutions et les politiques, travaillant en lien avec les jeunes

- Souligner l'importance de la prévention, de la promotion de la santé, de l'accès aux droits et aux soins pour la prise en charge du mal-être des jeunes
- Favoriser les réflexions sur les enjeux liés à la santé des jeunes et promouvoir les actions nationales de sensibilisation.

Valoriser les initiatives, les réalisations créées par les jeunes

- Impliquer les jeunes dans la réalisation d'actions de prévention et de promotion de la santé
- Susciter une culture de partage et d'échange entre les jeunes et dans la relation jeunes-adultes
- Promouvoir les actions et les supports réalisés par les jeunes.

La FESJ développe ses supports de communication, pour augmenter sa visibilité et celle des Espaces pour la Santé des Jeunes.

SITE INTERNET www.fesj.org

Le site fesj.org s'adresse à tous les professionnels et partenaires travaillant dans le champ de la santé des jeunes.

Il recense les ressources utiles : actualités, études, colloques, formations, etc. Le site est régulièrement actualisé par l'ajout de nouveaux articles.

WWW.FESJ.ORG
Chiffres Clés
 Moyenne de près de 1100 visites par mois en décembre 2017

Les visiteurs proviennent principalement de :

- Google
- Portail Santé Jeunes
- Drogues.gouv.fr
- Facebook
- Cartosantejeunes.org
- Annda.fr



RESEAUX SOCIAUX

Pour l'année 2017, la FESJ s'est recentré sur le réseau professionnel LinkedIn et Facebook

Le **profil Facebook de la FESJ**, créée en février 2015, ainsi que la page **CartoSantéJeunes**, ont connu un franc succès, régulièrement alimentées de publications.

Il a permis de faire connaître la FESJ, ses adhérents, mais aussi de prendre contact avec certaines institutions (IREPS Réunion, Espaces Santé dans les pays du Maghreb, projets aux Comores...), diffusant des informations sur l'actualité, les colloques et événements, les publications, les actions des ESJ, des outils et campagnes de prévention, etc.

La **page CartoSantéJeunes**, à destination des jeunes, a permis la diffusion d'informations à destination des jeunes : campagnes de prévention, information sur les événements à venir, lieux ressources, et autre.

Le **profil LinkedIn de la FESJ**, réseau professionnel en ligne, ne cesse de voir son nombre de contacts augmenter. Ils sont ainsi **passés de 700 contacts en 2016 à plus de 1000 contacts en 2017**. Ce profil LinkedIn permet une plus grande visibilité de la FESJ, de ses actions et de ses publications, mais également des liens directs avec des élus, instances publiques de santé ou partenaires associatifs.

Le **profil Twitter**, lancé en expérimentation en 2015, n'est plus alimenté pour le moment, faute de moyens.

La FESJ a créé et administre le site cartosantejeunes.org.

Ce site, ressource utilisée par le site internet du ministère de la Santé et des Solidarités, a pour ambition de recenser sur un site internet unique tous les lieux d'accueil, d'écoute et de consultations pour les jeunes en France.

Les lieux référencés proposent tous un accueil généraliste, inconditionnel et gratuit. Ils sont facilement accessibles et clairement identifiés par les jeunes et ils peuvent également répondre aux besoins de l'entourage en proposant des actions de soutien aux parents et aux professionnels.

Ce site liste également les sites internet et numéros verts destinés aux jeunes ou à la population générale, qui traitent de thématiques variées concernant la promotion de la santé et la prévention des conduites à risques, et qui proposent des services d'aide à distance spécialisés selon les problématiques.



Avec cet outil internet, la Fédération des Espaces Santé Jeunes espère rendre accessible aux jeunes et à leur entourage les informations relatives aux lieux d'accueil proches de chez eux et aux services d'aides à distance pour les plus éloignés.

La fréquentation du site CartoSantéJeunes.org en 2017 reste stable par rapport à 2016 avec :

CARTO SANTE JEUNES
Chiffres Clés
Plus de 22 000 visites
Près de 60000 pages vues
En moyenne 2000 visiteurs par mois.

PERSPECTIVES 2018

En 2018, la Fédération des Espaces Santé Jeunes concourra de manière transversale aux objectifs généraux suivants :

- S'intégrer à la nouvelle stratégie nationale de Santé, notamment au travers de l'organisation d'une journée des partenaires instiguée par les associations nationales membres du collectif du même nom
- Défendre et promouvoir une politique de santé en faveur des jeunes, lors des rencontres avec les pouvoirs publics régionaux, départementaux et communaux
- Intensifier les partenariats existants et construire de nouveaux partenariats, au niveau local et national, pour améliorer la santé et l'accès aux droits des jeunes
- Développer et mutualiser les savoirs et savoir-faire, capitaliser les compétences et les expériences des professionnels adhérents de la FESJ, par le biais d'une journée nationale d'échanges de pratiques et par des rencontres locales soutenant les professionnels des ESJ
- Trouver les financements permettant de maintenir à jour son outil de cartographie officiel : la Cartosantejeunes
- Trouver des financements dans le but de recruter à l'horizon 2019 une personne chargée de la coordination de la fédération



Fédération des Espaces Pour la Santé des Jeunes
35 rue Estelle 13001 Marseille
04 91 13 71 87 / 06 35 13 14 29
coordination@fesj.org

ANNEXES

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU

Au conseil d'administration AU 13/09/2017

- Vincent PERSUASSE, président
- Anne MERLIN-CALZA, directrice ML cœur hérault, trésorière
- Emilie JOUANNEAU, ville de nanterre, vice-présidente CA
- Verena SABATINO, directrice ESJ Aubagne, trésorière-adjointe
- Liliane DUROCHER, responsable de l'ESJ Neuilly-sur-Seine, membre du CA
- Virginie LEBAILLY, coordinatrice RSSJ la iotat, membre du CA
- Béatrice RAEKELBOOM, coordinatrice point jeunes Toulon, membre du bureau et du CA
- Nathalie SPITERI, coordinatrice ESJ Gennevilliers, membre du bureau et du CA.
- Emilie TOUCHOT, directrice ESJ marseille, membre du bureau et du CA.
- Xavier VANDERPLANCKE, coordinateur ESJ Lyon, membre du CA
- Valérie VERDIER, coordinatrice ESJ Tours, membre du CA
- Cyril MICHAUD, Directeur CCAS et Santé de la ville d'Asnières, membre du CA
- Anne PUELINCKX, directrice ESJ Bassin Cannois, membre du CA

LISTE DES ADHERENTS DE LA FEDERATION DES ESPACES SANTE JEUNES

1	ESJ AJACCIO	2A	Immeuble Le Louisiane Bat B, Rue Paul Colonna d'Istia, 20181 Ajaccio	Jean-Michel Simon, Directeur adjoint Rubini Anastasia Maryline Desimone
2	ESJ CANNES	6	13 rue du Docteur Budin 06400 Cannes	Anne Puelinckx, Directrice
3	ESJ AUBAGNE	13	"Les Tuileries", 18 bd Gambetta, 13400 Aubagne	Verena Sabatino, Directrice
4	ESJ GARDANNE	13	35, rue Borely, 13120 Gardanne	Beatrice Daga, Directrice de l'AAI
5	ESJ LA CIOTAT Réseau Santé Social Jeunes	13	Rue Vence 13600 La Ciotat	Peggy Perillat, Directrice
6	ESJ PAYS MARTEGAL	13	Avenue Paul Eluard Canto Perdrix Est 13500 Martigues Maison des Services au Public, Rue Charles Nedelec 13110 Port-de-Bouc	Odile Amadei, Responsable
7	ESJ MARSEILLE-PLAN DE CAMPAGNE Imaje Santé	13	35 rue Estelle 13001 Marseille	Emilie Touchot, Directrice
8	ESJ AIX-EN-PROVENCE Paej	13	37 bd Aristide Briand, 13100 Aix-en-Provence	Sabrina Saiad, Coordinatrice
9	ESJ BERRE L'ETANG Paej/CMP enfants-ados Laboetie	13	54, cité Boetie, Allée des amandiers 13130 Berre L'étang	Alice Sevin, Responsable
10	ESJ VITROLLES Paej, CMP Le Liourat	13	1 avenue Jean-Etienne Constant 13127 Vitrolles	Audrey Roumeins, coordinatrice Jennifer Vivot, chargée de mission

11	ESJ VALENCE	26	3 rue Rossini, Othello Buro II 26000 Valence	Sylvaine Boige Faure, Médecin Directeur
12	ESJ CADILLAC Edaej	33	16 Route de Branne, 33410 Cadillac	Nathalie Calenge, Directrice
13	ESJ CAUDROT Resaida, Point relais Santé	33	18-19 Place des Tilleuls 33490 Caudrot	David Lusseau, Coordinateur Réseau
14	ESJ CLERMONT L'HERAULT Mission Locale	34	16 avenue Maréchal Foch 34800 Clermont L'Hérault	Anne Merlin Calzia, Directrice
15	ESJ TOURS	37	95 rue Michelet, 37000 Tours	Valerie Verdier, Responsable
16	ESJ REIMS Mission Locale	51	34 rue de Trianon 51100 Reims	Christine Beguinot, Directrice
17	ESJ DUNKERQUE Maison de la Promotion de la santé	59	2, rue Saint Gilles 59140 Dunkerque	Valérie Majorel, Responsable
18	ESJ LYON Crij Paej	69	66 Cours Charlemagne, 69002 Lyon	Xavier Vanderplancke, Responsable
19	ESJ SAINT GERMAIN	78	20 rue Armagie 78100 Saint Germain en Laye	Helene de Fumichon, Directrice
20	ESJ ALBI Mda, Réseau ado 81	81	11, rue du Roc, 81000 Albi	Valerie Pastre, Directrice
21	ESJ TOULON	83	5 rue Felix Brun 83000 Toulon	Béatrice Raekelboom, Directrice
22	ESJ ASNIERES SUR SEINE Maison Municipale de la Santé	92	11, avenue Lamartine, 92600 Asnières-sur-seine	Cyril Michaud, Directeur

23	ESJ BOULOGNE BILLANCOURT	92	Batiment Delory, 24BIS, av André Morizet 92100 Boulogne	Sarah Bouchiba, Responsable
24	ESJ COLOMBES	92	6, rue du 11 novembre 1918 92700 Colombes	Vincent Persuane, Responsable
25	ESJ COURBEVOIE Ecoute Jeunes et Parents	92	4, allée Mozart 92400 Courbevoie	Julie Walper, Responsable
26	ESJ GENEVILLIERS	92	66, rue Pierre Timbaud 92230 Gennevilliers	Nathalie Spiteri, Responsable
27	ESJ ISSY-LES-MOULINEAUX	92	27 bis, av Victor Cresson, 92130 Issy-les-Moulineaux	Virginie d'India, Directrice Alice Meus, Responsable
28	ESJ NANTERRE	92	57 rue Ernest Renan 92000 Nanterre	Geneviève Dogbe, Responsable
29	ESJ NEUILLY	92	125 av Achille Peretti 92200 Neuilly-sur-seine	Liliane Durocher, Responsable
30	ESJ RUEIL MALMAISON	92	85bis Av Albert 1er, 92500 Rueil Malmaison	Nicole Mairesse, Responsable
31	ESJ VANVES	92	20 rue Marceau 92170 Vanves	Marlluz Mincucci, Directrice
32	ESJ VILLENEUVE LA GARENNE	92	196 bv Gallieni 92390 Villeneuve-la-Garenne	Lotfi Amri, coordinateur de projet
33	ESJ SAINT MARTIN	97	4 rue Léopold Hyman, Concordia	Didier Witczak, Directeur